

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET À 18 HEURES 30

N° 4 - 81 / 2008 : ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
AU SITOMA

L'An Deux Mille Huit, le 1^{ER} Juillet 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 1^{er} Juillet 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Christian DELEBOIS, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POJUADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Messieurs, Jean ESQUERRE, Noël RAMON, Claude COSTES,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Blandine THUEL, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS,

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU,

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jacqueline MAUREL, Daniel GAUDEFRUY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Francine ALARY, Thierry MALLE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 51

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2008

N° 4 - 81 / 2008 : ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS AU SITOMA

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés : Affaires Générales Juridiques et Marchés
Finances et Budget
Traitement et prévention des risques

Monsieur Jacques LASSERRE, rapporteur,

En 2003, la Communauté d'agglomération a intégré le SITOMA par représentation-substitution des communes qui en étaient membres.

Actuellement, les adhérents du SITOMA sont donc :

- Le SICTOM de Valence Valdériès représentant 24 communes pour 6543 habitants;
- Le SICTOM de Florentin représentant 3 communes pour 2787 habitants ;
- La Communauté de Communes du Réalmontais en représentation-substitution des communes de Orban et Poulan-Pouzols soit 712 habitants ;
- La C2A en représentation-substitution des communes d'Albi(46274 hab.), Carlus (547 hab.) et Lescure (3660 hab.) pour un total de 50481 habitants.

Depuis 2003, l'organisation de la compétence traitement a évolué. L'ensemble des déchets collectés sur l'ensemble du territoire albigeois est désormais traité par le Sitoma, par enfouissement pour les ordures ménagères, et par transfert vers Trifyl ou directement vers les récupérateurs à partir de sa plate-forme pour les déchets triés.

Le SITOMA exerce aujourd'hui de fait en totalité la compétence « traitement des ordures ménagères ».

Dès lors, la Préfecture a avisé le SITOMA qu'il convenait de procéder à la régularisation de la situation administrative et d'acter l'adhésion de la Communauté d'agglomération.

L'adhésion de la Communauté d'agglomération (17 communes pour 81232 habitants - DGF) au syndicat pour la compétence « traitement des ordures ménagères » mettra en conformité la situation administrative avec les conditions effectives d'organisation sur le territoire.

Le conseil syndical du SITOMA a délibéré en date du 23 juin 2008 pour demander à l'agglomération de solliciter son adhésion.

L'adhésion ainsi actée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sera notifiée aux collectivités adhérentes du SITOMA qui disposeront de trois mois (article L5211-18 du CGCT) pour se prononcer sur l'adhésion du nouveau membre. A défaut de délibération dans ce délai, la décision sera réputée favorable. Cette modification sera soumise au Préfet qui prendra un arrêté constatant la modification.

Il n'y aurait ainsi aucun changement tant pour le traitement lui-même, que pour les conditions financières appliquées aux adhérents. La représentation de l'agglomération

serait elle aussi inchangée.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

Vu l'avis favorable de la commission "environnement-collecte et traitement des déchets" du 18 juin 2008,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 24 juin 2008,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **DÉCIDE** d'adhérer au syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères et assimilés.

Pour extrait conforme,
Fait le 1^{ER} Juillet 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

